des Princes &c. Decemb. 1711. 201 dre de ce que les Membres de l'Empire n'avoient fourni à la Caisse Militaire one partie des trois cens mille florins repartis entr'eux pour les Magazins, & les besoins de l'Armée Imperiale, quoique cette somme fût trés modique. Il lui envoyoit en même tems un état de l'emploi que ce Géneral avoit tait du peu d'argent qu'il avoit touché: il demandoit le restant avec de fortes înstances, afin de pouvoir faire paver ceux qui ont fait les avances des provisions qu'on a mises dans les Magazins de Philisbourg, & à reparer les Fortifications de cette Place, endommagées par les eaux du Rhin. Son A. E. envoya cette lettre à son Ministre à Ratisbonne, qui en fit la le-Anre dans l'Assemblée des Etats de l'Empire le 25. Octobre, priant les Membres qui n'avoient pas payé leur cotte part de cette taxe, de l'envoyer incessanment la Caisse établie à Francsort: mais personne ne s'empresse d'y satisfaire, & les bruits de paix répandus dans l'Allemagne comme ailleurs, ont comme serré d'un nouveau nœu, la bourse de ceux à qui l'on demande de l'argent pour être employé aux dépenses de la guerre.

VIII. Le differend dont nous avons parlé ailleurs *, ayant été porté à la Chambre Imperiale assemblée à Westlar, le Duc de Saxe- Weymar y a été condamné de restituer la Ville d'Arnstadt au Prince de nation du Schwatzembourg, à reparer tous les desor- Duc de Weydres & les dommages que ses troupes peuvent y avoir causez, & aux dépens de l'instance: mais on écrit que ce Duc refuse Dd 2

Condems-

[&]quot; Voyez pag. 185.